



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Organisations professionnelles d'établissements pour personnes âgées : **Les raisons de la révolte**

Trois mois après la canicule dramatique du mois d'août, les organisations professionnelles représentant les établissements pour personnes âgées attendent toujours des réponses :

#### **1. le Plan "Vieillesse et Solidarités" n'a pas encore été annoncé**

En retardant de manière incessante l'annonce de son Plan, le Gouvernement est parvenu à ne prendre aucune mesure de nature à trouver une concrétisation dans le PLFSS actuellement débattu.

**Il faut comprendre en effet qu'un retard d'un mois dans l'annonce du Plan équivaut en réalité à un retard d'un an dans le financement d'éventuelles mesures nouvelles puisqu'une fois le "train" du PLFSS 2004 passé, il faudra attendre à la station le prochain train...celui du PLFSS pour 2005 !**

#### **2. le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2004 n'apporte aucun moyen nouveau en faveur des personnes âgées**

Ce mardi 28 octobre débute à l'Assemblée Nationale le débat sur le PLFSS pour 2004. Or, les mesures en faveur des personnes âgées sont, à l'euro près, les mêmes que celles qui avaient été arbitrées par le gouvernement en juin dernier ! **Ainsi donc, 15.000 morts au mois d'août n'auront strictement rien changé aux décisions du gouvernement.**

Malgré un effet d'affichage techniquement avantageux (ONDAM "personnes âgées" évoluant de + 10%), il faut savoir que le montant des mesures nouvelles ne permettront **aucune embauche de personnels supplémentaires avant 2005 !**

**Afin de protester contre ce budget, les organisations professionnelles se rendront solennellement à l'Assemblée nationale aujourd'hui mardi 28 à 16h00. Une délégation sera disponible pour rencontrer les représentants de la presse.**

### **3. alors que le gouvernement ne règle pas les problèmes de fonds, les gestionnaires s'inquiètent de la mise en examen de l'un d'entre eux .**

Toutes les organisations professionnelles veulent témoigner ici de leur soutien au directeur de Reims mis en examen pour "homicide involontaire" suite au décès par déshydratation d'une personne âgée cet été.

Selon l'INSERM, près de 30% des cas de surmortalité constatés au mois d'Août sont dus à des problèmes de déshydratation et d'hyperthermie. Faut-il dès lors mettre en examen des centaines, voire des milliers de directeurs de maisons de retraite ?

Pour l'heure, nous souhaitons que la justice fasse son travail et qu'elle éclaire très vite la situation de ce directeur.

Au delà d'une situation personnelle, la question de fonds est bien la responsabilité collective d'une telle situation.

Conscient du vif mécontentement des professionnels et sachant qu'ils avaient l'intention de le manifester à cette occasion, le Gouvernement vient d'ailleurs d'annuler 24 heures avant sa tenue le Comité National de Vigilance contre la maltraitance qui devait se tenir demain mardi 28 octobre.

Oui, décidément, pour nous, organisations professionnelles, l'ambiance vire, chaque jour qui passe, à la plus grande inquiétude.

Organisations signataires :

UNIOPSS

Union Nationale des C.C.A.S.

ADEHPA

FNADEPA

SYNERPA

CH-Force Ouvrière

FNACPPA

Association D3S

Fédération Nationale de la Mutualité Française

Syndicat National de Gériatrie Clinique